

COMMUNE DE SAINT MARTIAL DE VITATERNE

Compte-rendu sommaire

Séance du 20 mai 2021

Date de convocation : 10 mai 2021

PRÉSENTS : M. CHAUSSEREAU Joël - M. BERTRAND Bernard – M. MOULIN Patrice – M. ROQUES Jean-Luc - Mme MAROC Isabelle - M. ARNOULD Rudy – Mme BROSSARD Isabelle - M. TYNEVEZ Dominique - M. LINLAUD Vincent - Mme GRAVELLE Pascale - Mme CARRE Elodie - Mme SAÏDANI Taffathe - Mme BERTHELOT Evelyne

ABSENTS EXCUSES : M. FAGOT Philippe - M. GUIET Julien

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme MAROC Isabelle

Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 avril 2021 : adopté à l'unanimité.

Décision modificative au Budget Primitif 2021

Le Trésorier a demandé une régularisation budgétaire.

Des frais de publication relatifs aux missions de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la rue du Chêne vert figurent encore sur le compte provisoire 2033 alors que les travaux sont achevés. Il convient donc de les rattacher au compte de travaux.

Une décision modificative pour inscrire des crédits en opérations d'ordre, au chapitre 041, doit être prise, pour un montant de 864€.

Accord du Conseil.

Adhésion à un groupement de commande pour « l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique »

Le SDEER nous a informé d'un groupement de commandes, avec des personnes morales de droit public et de droit privé, pour l'achat d'énergies, de travaux, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.

La mutualisation peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et incidemment d'obtenir des meilleurs prix.

Ce groupement présente un intérêt pour la commune au regard de ses besoins propres.

Le Conseil Municipal décide donc de l'adhésion de la Commune à ce groupement de commandes et autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la délibération.

COMMUNE DE SAINT MARTIAL DE VITATERNE

Compte-rendu sommaire

Séance du 20 mai 2021

Subventions aux associations pour l'année 2021

Au vu de la situation sanitaire actuelle et de l'annulation des manifestations des différentes associations, certaines ont de nouveau renoncé à leur subvention pour cette année (Club du Chêne vert et Comité des fêtes).

Le Maire propose d'augmenter la subvention de l'ACCA en raison de la prolifération du gros gibier, afin de permettre l'achat de bracelets supplémentaires pour participer à la régulation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2021 qui seront inscrites à l'article 6574 du BP 2021 :

ACCA : 500€

Donneurs de sang : 100€

Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

L'agent d'entretien des espaces verts, actuellement Adjoint technique, peut prétendre au grade d'avancement par ancienneté d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe au 15 juin 2021.

Accord du Conseil pour créer un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet afin de pouvoir procéder à sa nomination dans ce grade.

Aide aux étudiants

Des informations sur les différentes aides déjà existantes ont été envoyées aux conseillers. Le Département et la Région ont mis en place un certain nombre d'aides suite à la crise sanitaire.

Une conseillère signale que ces aides ne sont pas valables pour les étudiants domiciliés ici mais faisant leurs études dans un autre département.

Il pourrait s'agir d'aides plus ciblées, sur un projet particulier.

Le Maire indique que les cadeaux de Noël pour les enfants ont été offerts en remplacement de l'arbre de Noël, comme les paniers gourmands pour les anciens pour remplacer le repas des aînés. La commune ne faisait habituellement rien en direction des étudiants. Cela pourrait créer un précédent et ouvrir la voie vers des aides pour les parents isolés, les personnes au chômage depuis la crise sanitaire, etc.

Après passage au vote : 6 voix contre, 3 voix pour et 4 abstentions, ce projet n'est pas retenu.

Demande de subvention préau de stockage de matériel

L'atelier communal étant devenu trop petit pour stocker tout le matériel, il a été envisagé une extension et la solution retenue est celle d'un auvent en bois qui sera adossé sur un mur existant et fermé par des portes battantes.

COMMUNE DE SAINT MARTIAL DE VITATERNE

Compte-rendu sommaire

Séance du 20 mai 2021

Le devis est de 6113,53€ TTC.

Une subvention de 40% du montant HT peut être sollicitée auprès du Département, dans le cadre du fonds de revitalisation.

Accord du Conseil sur le projet et la demande de subvention.

Modification statutaire du Syndicat Départemental de la Voirie

La proposition de modification de statuts a été envoyée aux conseillers.

Le Conseil approuve l'admission des nouveaux membres au Syndicat Départemental de la Voirie, ainsi que les modifications statutaires telles que votées par le Comité syndical et portant transformation de la structure en Syndicat mixte ouvert restreint.

Elections des 20 et 27 juin

La composition des 2 bureaux est proposée aux conseillers.

Il manque une personne pour le 20 juin, à voir dans les prochains jours.

Un badge avec le nom de chaque conseiller sera fait, pour que les électeurs puissent identifier les membres du Conseil.

Questions diverses

Travaux de la salle des fêtes : les devis arrivent doucement.

Le Club du Chêne vert souhaite rouvrir ses cours d'informatique au 9 juin, le Maire pense pouvoir donner son accord.

Travaux de voirie : les devis devraient arriver mi-juin.

Une barrière a été enlevée à l'entrée de l'hôpital, il faut y mettre un stop.

Tous les petits piquets ont été enlevés autour de l'église, rue Auguenaud, etc., pour faciliter la tonte.

Une demande a été transmise au Département pour la réfection de la Rue du Maine Forget, entre le cimetière et la rue Auguenaud.

Mme Saïdani a remis un courrier de demande d'acquisition de chemin qui se situe le long de sa parcelle. Il faudra un bornage et un acte notarié. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Une conseillère a vu Loïc Edouard pour le remplacement d'arbres dans la haie route de Pons, et le remplacement du pin parasol au carrefour.

Il faudrait rappeler les heures de tonte dans le prochain bulletin.

Au carrefour de la route de Jonzac-Pons, il faudrait demander au fermier s'il peut mettre une jachère fleurie dans le triangle enherbé.

Prochaine réunion : Jeudi 8 juillet 2021 à 18h

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close à 19h45.